

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans le secteur automobile en France

2007/2168(ACI) - 09/10/2007

En adoptant le rapport de M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), la commission des budgets a approuvé la proposition de décision de la Commission européenne visant à mobiliser le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour un montant total de 3.816.280 euros, à affecter sous la rubrique 1a du cadre financier 2007–2013.

Il est rappelé que cette proposition fait suite aux demandes de mobilisation du Fonds présentées par la France, pour deux cas de licenciements survenus dans le secteur de l'automobile, et qui concerne plus particulièrement Peugeot SA et Renault SA.

Dans sa résolution, la commission parlementaire soutient que l'aide financière de l'Union européenne en faveur des travailleurs licenciés devrait être dynamique et disponible aussi vite et aussi efficacement que possible et prie les institutions concernées d'accomplir les efforts nécessaires pour accélérer la mobilisation du Fonds.